

Résolution sur la conférence sur le changement climatique à Cancún

2010/2764(RSP) - 14/10/2010

Le Conseil a adopté des conclusions sur la position de l'UE en vue de la conférence de Cancún sur le climat, lors de laquelle le cadre mondial en matière de protection du climat doit être examiné. Sur la base de ce texte, le Conseil européen d'octobre établira la position de l'UE en vue de la 16e Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Globalement, **la position de l'Union se définit comme suit :**

- la conférence de Cancún doit franchir une **étape intermédiaire** majeure, en se fondant sur le protocole de Kyoto et en ouvrant la voie à la mise en place d'un cadre mondial complet et juridiquement contraignant, intégrant les orientations politiques fournies par le document final de Copenhague ;
- l'UE et ses États membres doivent continuer à jouer un rôle constructif et **parler d'une seule voix** ;
- l'UE est disposée à envisager une **2^{ème} période d'engagement au titre du protocole de Kyoto si cela s'inscrit dans un arrangement plus large** comprenant la perspective d'un cadre global auquel souscriraient toutes les grandes économies ;
- l'UE présentera, à Cancún et ensuite chaque année, un rapport exhaustif et transparent sur la mise en œuvre de son engagement relatif au financement à mise en œuvre rapide et soulignera qu'il importe d'améliorer encore la transparence en matière de financement de la lutte contre le changement climatique ;
- **l'UE évaluera à nouveau la situation après la conférence de Cancún et examinera notamment les options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre** afin d'être en mesure de réagir à toute évolution dans le cadre des négociations internationales en cours sur le climat (le Conseil est invité à faire rapport sur cette question d'ici le printemps 2011) ;
- tout en cherchant à obtenir un accord international, l'UE s'emploiera à adopter une **approche plus diversifiée** pour la collaboration avec les principaux partenaires dans des domaines d'intérêt mutuel susceptibles de les aider à réduire leurs émissions. Dans ce contexte, l'UE encourage les initiatives régionales visant à combattre le changement climatique et à promouvoir la croissance verte, telles que la récente initiative méditerranéenne sur le changement climatique.

L'UE espère que la réunion de Cancún permettra d'adopter un ensemble équilibré de décisions contribuant à la mise en place d'un régime international destiné à protéger le climat après 2012. Le Conseil a rappelé sa préférence pour un **instrument juridiquement contraignant unique**.

La 16e Conférence des Parties à la CCNUCC se tiendra du 29 novembre au 10 décembre à Cancún, au Mexique.